



AVIS DES PLACES VACANTES COMMISSION CONSULTATIVE
DU COMMERCE NON SEDENTAIRE DU LUNDI 19 MAI 2025.

Pour candidater pour une place de titulaire sur les marchés de plein air rennais, vous devez compléter un imprimé (un imprimé à remplir par place de marché demandée) et transmettre les pièces justificatives mentionnées ci-dessous **avant le samedi 26 avril 2025** à l'adresse suivante :

Mairie de Rennes
Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
Unité des Droits de Place
Place de la Mairie – CS 63126
35031 RENNES CEDEX

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.

- L'imprimé est disponible :
- A la Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
Palais Saint George (2e étage / bureau 32), 2 rue Gambetta, 35000 RENNES
 - Sur le site internet de la Ville de Rennes: <https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>
 - Auprès des agents placiers en charge des marchés

L'arrêté municipal réglementant les marchés de plein air et couverts ainsi que les tarifs sont accessibles sur le site internet de la Ville de Rennes:
<https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>

NB : la liste des pièces justificatives d'activité à joindre impérativement à votre candidature est consultable sur notre site internet ou auprès des agents placiers en charge des marchés. L'extrait ci-dessous ne prend pas en compte tous les cas de figure :

Commerçants, artisans, commerçants-artisans, auto-entrepreneurs, forains ☒ Copie de la carte d'activité commerciale ou artisanale ambulante ☒ Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés. ☒ Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés) ☒ Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois (pour les commerçants) ou ☒ Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois (pour les artisans) ou ☒ Avis de situation au Répertoire SIRENE de moins de 3 mois (pour les micro-entrepreneurs).	Producteurs, producteurs-revendeurs, producteurs bio ☒ Copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale + pièce d'identité ☒ Copie de l'acte de concession (pour les producteurs conchyliculteurs, ostréiculteurs et mytiliculteurs) ☒ Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois. ☒ Certificat de contrôle délivré par un organisme agréé. Ex : certificat ECOCERT (pour les producteurs bio). ☒ Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés. ☒ Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)
---	---

MERCREDI MATIN – MARCHÉ STE THERESE			
PASSAGER 1	À côté de Mr MACHADO (vêtement) – rue Bannetel	MANUFACTURE	6
PASSAGER 2	À côté de Mme DUCLOS (déstockage) – rue E. Drouillas	MANUFACTURE	6
PASSAGER 3	À côté de Mr PINEL (boulangier) – rue V. Louvriot	ALIMENTAIRE	6
PASSAGER 4*	À côté de Mme LOLLIER (horticultrice) rue E. D'Orves	ALIMENTAIRE	5
JEUDI MATIN – MARCHÉ DES BROCANTEURS			
PASSAGER 1	À côté de Mr BAILLEUL (pl H. Commeurec)	BROCANTE	4
PASSAGER 2	À côté de Mr ALONCLE (pl H. Commeurec angle rue Jules Simon)	BROCANTE	4
PASSAGER 3	À côté de passager 2 (pl H. Commeurec)	BROCANTE	6
JEUDI MATIN – MARCHÉ SARAH BERNHARDT			
PASSAGER	À côté de Mr RIBAUT (charcutier traiteur)	ALIMENTAIRE	8
SAMEDI MATIN – MARCHÉ DES LICES			
HALLE BOUCHER	Étal n°17	ALIMENTAIRE	2

*EMPLACEMENT INTERDIT AUX CAMIONS OU REMORQUES AVEC AUVENT

Didier LE BOUGEANT
Adjoint délégué aux Commerces
et à l'Artisanat et au Quartier Centre